Liste des terrains faisant l'objet d'un arrêté municipal dans le cas de l'Art 62 des RG

Week End du 6 et 8 Mai 2023

GARD

ST GENIES DE MALGOIRES : stade municipal du 11.02.23 au 30.06.23 inclus.

LAUDUN L'ARDOISE : terrain d'entraînement engazonné du Complexe sportif du 20.04 au 08.05.23

GARONS : stade 2 Joseph Zanon du 17.04 au 15.05.23

QUISSAC : stade de la Glacière du 24.04 jusqu'à nouvel ordre.

SOYEZ VIGILANTS certaines rencontres ont des terrains de repli !! Consulter l'agenda sur le site du District.

LOZERE